

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'administration de  
l'Institut polytechnique de Grenoble  
Séance ordinaire du jeudi 9 juillet 2026 à 13h30**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 9 juillet 2026 à 13h30, sous la présidence de M. Etienne GHEERAERT, vice-président du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 26 membres sur les 32 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance, 1 personne a intégré l'instance et un pouvoir a été donné.

Décision n°CA20260704

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu la décision du Conseil des études et de la vie universitaire du 2 juillet 2026.

**Règlement des études et des examens spécifiques du cycle ingénieur et ingénieur en alternance 2026/2027**

Le Conseil d'administration approuve les règlements des études et des examens spécifiques du 1er cycle Esisar, des cycles ingénieur et des cycles ingénieur en alternance des écoles de Grenoble INP - UGA, à compter de la rentrée 2026/2027.

*Nombre de présents : 19  
Nombre de pouvoirs : 9  
Total présents et représentés : 28  
Nombre de votants : 28  
Nombre d'abstentions : 0  
Total des suffrages exprimés : 28*

*Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre de voix favorables : 28*

☒ à l'unanimité des suffrages exprimés  
☐ à la majorité des suffrages exprimés



Etienne Gheeraert  
Vice-président du Conseil  
d'administration en charge de  
la Stratégie, des RH et du  
DD&RS  
10 juil 2026

Transmis au Rectorat le 10/07/2026

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*